

Circonscription IEN
LIVRY GARGAN-
PAVILLONS SS BOIS

ECOLE
ELEMENTAIRE
PUBLIQUE PIERRE
BROSSOLETTE

Affaire suivie par
Mme VERDIER Sylvie

Téléphone
0148027455

Courriel
ce.0930239E@ac-
creteil.fr

Adresse
4 ALLEE P
BROSSOLETTE
27

93320
LES PAVILLONS
SOUS BOIS

Conseil d'école du 04/11/2019

La séance s'est ouverte à 18h16 présidée par Mme la directrice.

Personnes présentes : 17 enseignants + la directrice

2 parents FCPE: Mesdames Gotteland et Trieul Fauveau

2 parents FEEL : Mesdames De Alcobia Garbugio et Bellouth Xavier

2 parents GIPE : Mesdames Rolo Miquel et Mesaros.

Personnes excusées :

Madame Bohelay (mi-temps).

Les fédérations nous ont informés de réunions simultanées (en maternelle, à leur travail, remise de diplômes...)

1. Présentation des membres et attributions du conseil d'école.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école. Il donne son avis et peut faire des suggestions sur le projet d'école, la vie scolaire, l'hygiène et les activités dans les locaux. Il est présidé par la directrice.

Tout doit rester dans la généralité : on ne traite ni de la pédagogie d'un enseignant, ni d'un enfant en particulier, ni d'une famille.

Avec la loi d'orientation et de refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, la composition et les compétences ont été modifiées pour reconnaître l'intercommunalité et prendre en compte les questions autour de la vie scolaire.

2. Résultats des élections

Participation : sur 613 inscrits, 261 personnes ont voté, soit un taux de participation de 42.58% en hausse depuis l'an passé et l'année N-2 (35,13%).

Sur les 15 sièges à pourvoir : 6 FCPE, 6 FEEL (association locale non affiliée), et 3 GIPE (UNAPE).

Nous félicitons les parents élus, leur nom figure sur le procès-verbal affiché à l'entrée de l'école dans le panneau réservé à cet effet.

3. Vote du règlement intérieur et présentation de la Charte de la laïcité

Le règlement intérieur n'a subi aucune modification par rapport à l'année dernière si ce n'est l'âge de la scolarisation obligatoire qui est désormais à 3 ans. Il est reconduit à l'unanimité à main levée. Il sera affiché à la porte de l'école, les parents pourront en faire la demande par mail. Ils en seront informés via le cahier de liaison. La Charte de la laïcité a été collée dans

les cahiers de liaison des élèves.

Le règlement sera transmis aux parents des CP et des nouveaux arrivants.

4. Présentation de la structure

365 élèves sont répartis sur 15 classes :

3 CP : 23, 24, 23

3 CE1 : 25, 24, 25

3 CE2 : 23, 26, 26.

3 CM1 : 26, 26, 27

3 CM2 : 23, 22, 23.

Des effectifs allégés en CM2 mais énormément de difficultés scolaires en CM2. 6 élèves pour lesquels on envisage une SEGPA. REE à organiser rapidement.

Les dossiers SEGPA doivent être présentés avant le 16 janvier (SEGPA de Livry-Gargan).

5. Périscolaire : cantine et centre de loisirs, questions des parents

Mme Edouard : réunion de mise en place par les coordinateurs le mardi 12/11 à 18h30 pour répondre aux questions (directrice non conviée).

Début du tri sélectif sur le temps de cantine (projet mis en place par Mme Edouard) : interventions, budget alloué par la mairie pour des poubelles et une table spécifiques (1600€ à voter au conseil municipal). Notre école est une école pilote pour ce projet. Éducation au développement durable, notamment CE2, pour apprendre la mesure du gaspillage, ce que l'on jette.

Durée du projet : étalé sur l'année. Plusieurs actions mises en œuvre.

Menu 20% bio depuis l'année dernière (obligatoire à partir de 2020) et menu végétalien une fois par semaine prévu. La cuisine est faite sur place dans la commune.

5. Les travaux effectués et à venir :

Point sur les travaux effectués avant les vacances scolaires, visite technique d'architecture n°4 effectuée le 17/10/2019. A noter qu'il y a toujours des problèmes avec les ordinateurs dans les classes : pages internet qui apparaissent spontanément (pages Facebook), le texte se déplace tout seul, etc.

Un interphone avec vidéo a été installé pour contacter la directrice, le centre de loisirs ou les personnes remplaçantes en cas d'absence ou de non réponse.

Les portes « anti-panique » d'évacuation sur la cour ont été changées.

3 protections de poteaux ont été installées mais il en manque encore. Compte tenu du coût pour les contribuables, il est important de rappeler aux enfants qu'il ne faut pas monter dessus.

Installation de la sonnerie qui ne fonctionnait plus depuis le 15/11/18. Il faut venir **régler les horaires de sonnerie car il y a un décalage de 5 minutes (8h35).**

Fuite d'eau au niveau des sanitaires découverte au retour des vacances : le robinet a été arraché du mur. Il y a un trou au niveau du mur dans le carrelage, et le réparateur a mis un bouchon temporaire. Souvent, les enfants appuient rapidement et tapent fort : le robinet a bougé et les tuyaux ont cédé.

Salles 15 et 9 : revisser les casiers étiquetés. Casiers : vérification des références puis passage des commandes.

Salle 13 : store qui ne fonctionne pas.

Alarme du PPMS : relié à la police municipale, au cabinet du maire et à

l'adjoint à la sécurité. A chaque exercice PPMS, il faut envoyer un mail, avertir le service communication, éducation, service municipal et IEN. Il faut communiquer avec les autres écoles pour éviter les doublons d'exercice. Or cela n'est pas possible : PPMS avant les vacances de la Toussaint (impératif de dates), demande des emplois du temps des enseignants : PPMS à la hâte, envoyé le 30/09. Problème : entre les personnes qui ne sont pas déchargés (directeur de Fischer) : uniquement possibilité le vendredi matin. Le dossier PPMS doit être remis à jour chaque année (nouveaux enseignants, nouveaux personnels de la cantine, personnes à contacter, diplômes des enseignants en termes de secourisme, PAI)

Ventilateurs défectueux : livraison de 20 ventilateurs (15 pour les classes, 2 dans l'auditorium, 1 pour Mme Sadi, 1 pour la salle des maîtres, 1 pour le bureau de la directrice) avant les grandes vacances pendant la canicule. Conservés à la cave. 3 ventilateurs défectueux.

La mairie réfléchit à mettre des rideaux occultants extérieurs. Poser la question à la mairie.

Récréation : il manque des poteaux de protection (7).

Matériel électrique et mobilier dans la salle du photocopieur qu'il faut faire enlever (Post-It « à enlever »).

Il manque des dalles lumineuses dans 5 classes (il faut réutiliser les 3 devis de la salle 12 pour les 5 autres classes). Salles 14, 3, 8, 11, 2.

Salle 15 : serrure de l'armoire à réparer (non fait). Deux lumières au plafond à changer (non fait).

Salle 7 : panneaux en liège à remettre.

Salle 12 : demande de verrou pour le bureau (verrou endommagé). Demande de changement des bureaux en prenant sur le budget investissement l'an prochain.

Demande de nettoyage des regards dans la cour.

5. Les évaluations CP et CE1 :

Les cahiers des évaluations nationales seront remis aux familles lors de la remise des livrets (la dernière semaine de janvier) ainsi que les résultats. Les parents peuvent désormais se connecter sur le LSU avec un code qui leur sera transmis à cette occasion.

CP : nouvelles évaluations en janvier ou février pour voir l'évolution.

On n'a pas accès aux LSU des cycles précédents. **Rappeler aux parents de conserver/photocopier les livrets si fournis sous format papier.**

Interdiction d'envoyer le LSU par mail (document crypté) : en revanche, on peut l'imprimer sous forme papier.

5. Les projets de l'équipe enseignante :

Les timbres concernent les 3 CM2 : exposition à l'Espace des Arts au mois d'avril (week-end et lundi).

Ecole et cinéma pour la classe de CE1A de Mme Peccenini et Mme Aftis qui donnera lieu à 3 projections et une exposition à l'Espace des Arts.

Les rencontres musicales auront lieu le 7 mai à l'Espace des Arts (3 CM1 et 1 CM2).

Une correspondance scolaire avec des élèves en Allemagne (CE1C) ainsi qu'avec des élèves de l'école Julie Victoire Daubié. L'an passé, les classes de CM2 correspondaient, mais les élèves allemands sont d'âge CP-CE1.

Une journée organisée avec Madame Lepage dans la Somme (commémoration des batailles de la Somme), a priori un mardi.

Les retours en car ne dépendent pas des enseignants. Pour les CM2 (natation de mars à juin). Journée de sortie des CM2 : il y aura

probablement des retards.

Projets avec le collègue Tabarly. Le professeur de SVT M. Pigeon a proposé aux classes d'utiliser, de 15h à 16h le vendredi, la salle de SVT et d'un carré de jardin (CM2B et CM2C jusqu'à mars, puis CPA, CPC, CE2C). A l'école : investissement dans des bulbes, matériel de jardinage.

La chorale avec M. Fillion est reconduite (CM2A) : ils viennent présenter les chants faits en fin d'année, puis les enfants de CM2 présentent leurs chants aux collégiens. Travail sur les fables de La Fontaine : reconduit. L'an dernier : élèves de CM2 qui présentent une fable. Cette année : les élèves de 6^{ème} viendront présenter. Tous les ans, les élèves de CM2 reçoivent un recueil des fables de La Fontaine.

Projet de la chorale : les parents seront invités pour la chorale ou des petits spectacles en fin d'année, dans le courant du mois de juin (auditorium).

5. Les festivités de fin d'année :

Kermesse : le 20 juin.

Question des parents concernant la coopérative : nous attendons les recettes de la banque. Pendant les vacances, l'OCCE et la BRED : changement de carte. Il manque les relevés juillet et août pour valider le budget. A peu près 4500€ restant. L'an dernier : 1500€ de car.

On garde un budget conséquent pour le téléviseur, ainsi que pour un lecteur DVD.

5. La sécurité de l'établissement (incendie, PPMS) :

Evacuation (alerte incendie) dans de très bonnes conditions : moins de 2mn30 (même élève en fauteuil roulant).

PPMS : problème de relais (apparemment résolu).

Questions des parents d'élèves : beaucoup concernaient la cantine.

- *Question des parents : pourquoi la directrice n'est pas conviée à la réunion du périscolaire ?*

Réponse du périscolaire (Mme Edouard) : la directrice n'est pas responsable de la cantine.

- *Question des parents : organisation des moyens RASED et des AVS.*

Equipe du RASED : Mme Mechdal, Mme Carn (qui assistera au prochain conseil d'école).

Mme Carn (maîtresse E) a fait un mot d'information (pas besoin d'autorisation).

Mme Mechdal (maitresse G) : besoin d'une autorisation des parents.

Psychologue : M. Joby (sur 9 écoles). Il fait tous les tests sur les CM2 en priorité. Les autres élèves après janvier.

IEN : intervention de la maitresse E en priorité sur le cycle 2.

Concernant les AVS : Actuellement 3 personnes. 2 enfants avec une notification sont en attente du renouvellement de leur AVS.

- *Question des parents : améliorations depuis l'agrandissement de la cour ?*

Réponse de l'équipe : meilleure organisation, notamment pour les ballons : emplacements « attribués » et planning par classe pour le football . Chaque classe a un ballon (coopérative de l'école). Les élèves se rentrent moins dedans, moins de blessures. Cour glissante à cause des feuilles et de l'humidité. A chaque fois que les haies sont taillées du côté de la résidence, les déchets sont laissés dans la cour. Conservation des deux services de récréation (petits/grands) pour le confort des enfants. Même nombre de surveillants dans la cour.

- *Question des parents : impact des récréations de 15mn sur les élèves (autrefois plus longues).*

Les 15mn instaurées depuis très longtemps. Le volume horaire de 24h par semaine (d'enseignement) ne prend pas en compte les récréations : nous devons enlever le volume horaire de récréation des heures d'apprentissage.

La séance a été levée à 19h54. Le procès-verbal est rédigé par Madame la directrice et la secrétaire de séance Madame Marine Lefranc.

La directrice,
Sylvie VERDIER